

Mr Michel TERROT

Permanence parlementaire

8 rue Victor Hugo

69600 Oullins

Le,

Monsieur le Député,

En tant que pharmacien d'officine je tiens à vous alerter sur la situation préoccupante de la pharmacie d'officine :

- La situation économique est catastrophique,
- 120 000 emplois et 6 500 contrats d'apprentissage sont menacés dans les 22 221 officines.

La pharmacie d'officine forte de ses atouts : proximité, disponibilité, compétence, est prête à répondre aux défis du vieillissement de la population, au développement de l'ambulatoire, à l'accroissement des pathologies chroniques.

Mais les Projets de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) successifs, les baisses de prix incessantes des médicaments ont des conséquences inéluctables sur mon officine.

Même si une rationalisation des dépenses de santé est nécessaire, le prix à payer est disproportionné pour les officines et ses conséquences sur le réseau officinal ne peuvent être ignorées.

Vous trouverez en pièce-jointe le "Manifeste pour la pharmacie française" signé par l'ensemble de la profession Ordre, syndicats, groupements de pharmaciens et étudiants et appelant le gouvernement à s'engager avant le PLFSS pour fixer un cadre économique clair.

Comptant sur votre soutien,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.